

|   |
|---|
| <p style="text-align:center"><b>COMPTE RENDU</b><br/><b>SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VARZY</b><br/><b>DU 5 septembre 2014</b></p> |
|---|

Date de convocation : 29/08/2014    Date d'affichage : 29 / 08 / 2014

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous - Préfecture le : .2014

**L'an deux mil quatorze, le 5 septembre** à vingt heures, le Conseil Municipal, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gilles NOEL, Maire.

**Présents** :

Monsieur Christophe MILLOT – 2<sup>e</sup> adjoint,  
Monsieur Thomas GUYOT – SIONNEST 3<sup>e</sup> adjoint,  
Messieurs et Mesdames les conseillers municipaux : Mme Elisabeth LELU,  
Jean – François OCHAT, M Fabrice BALLE , Nathalie JOUANNEAU,  
Florence HUBERT , Anthony LEFORESTIER, Raymonde REGNIER,  
Michel PIGOURY.

**Absents excusés** : - Anne-Marie BACHOLLET a donné procuration à Gilles NOEL.  
- Christiane BOCQUET–1<sup>er</sup> adjointe, a donné procuration à Christophe MILLOT.  
- Alain VERRIER a donné procuration à Michel PIGOURY.  
- Florence BOSCARDIN, absente.

**Secrétaire de séance** : M Fabrice BALLE a été nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu du 1<sup>er</sup> juillet 2014 est approuvé à l'unanimité.

**Ordre du jour**

- Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme.
- Vente de parcelle, propriété non bâtie- Vignes de Montmay.
- Dénomination de rues, modifications complémentaires.
  
- Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergies.
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable des Vaux du Beuvron.
  
- Modification du montant du fonds de caisse régie des droits de place et de stationnement.
  
- Travaux voirie route de Chantemerle.
- Travaux Gendarmerie.
- Travaux Eclairage Public (RN 151et Chemin Blanc).
- Mise en conformité électrique Trésorerie.

-Motion dangerosité RN151.

A été rajouté à l'ordre du jour :

Mise en conformité des paratonnerres du Château et de l'Eglise de Varzy (adopté à l'unanimité).

### **Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les modifications concernant :

► la hauteur maximale des constructions, toutes superstructures comprises, hors souches de cheminé, antenne, paratonnerre fixée à **10 mètres au faitage en 1 AUh et 12 mètres en zone 1 AUe** au lieu de 8 mètres antérieurement.

► la hauteur maximale des clôtures constituées d'une haie d'une hauteur maximale de **1,5m doublée si nécessaire d'un grillage sera portée à 2 mètres au maximum** (article 11 des zones 1AUe et 1AUh).

### **Vente de parcelle, propriété non bâtie- Vignes de Montmay.**

Le conseil municipal

► dont une abstention (M<sup>me</sup> HUBERT Florence)

**-Décide** la vente de la parcelle non bâtie ZD n°14 A dit les Vignes de Montmay, située sur la commune de Varzy, à l'entrée Nord du bourg, pour 33 ares et 70 centiares en nature de terre de cinquième classe à Monsieur Jean Pierre CHEVROLET.

Partie localisée en zone Nn, enclavée, constituée d'une bande de terrain régulière en taillis sous futaie composé de feuillus située à l'Est de la parcelle ZD 14. Elle ne dispose ni d'un accès à la voirie, ni aux réseaux de viabilité.

L'estimation des domaines s'élevant à 840€ est retenue pour cette transaction.

**-Autorise** Monsieur le Maire à signer l'acte.

► a l'unanimité,

**-Approuve** la conservation de la parcelle non bâtie ZD n°14 B, afin de permettre un éventuel agrandissement des établissements situés à proximité ou pour tout projet public.

### **Dénomination de rues, modifications complémentaires.**

Le conseil municipal à l'unanimité

**-Approuve** les dénominations mentionnées sur la liste consultables en mairie et détaillées sur les plans annexes.

L'autorisation des propriétaires a été accordée

## **Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergies**

Suite à l'ouverture du marché de l'énergie à la concurrence, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2004 et à la suppression fin 2014, puis fin 2015 de certains tarifs réglementés pour les consommateurs non domestiques, les collectivités locales sont soumises obligatoirement aux offres de marché selon les règles du Code des Marchés Publics comme précisé dans les articles L331-4 et L 441-5 du Code de l'Energie.

Afin de maîtriser au mieux l'aspect budgétaire de ces changements,

Le conseil municipal, à la majorité, trois abstentions (Messieurs PIGOURY et VERRIER A, Madame Raymonde REGNIER) :

**-Accepte** et adopte les termes de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat approuvé d'énergies et les services associés sur le périmètre de la région Bourgogne

### **-Autorise**

- l'adhésion de la commune de Varzy au groupement de commandes ayant pour objet l'achat groupé d'énergies et des services associés,

- le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune de Varzy.

- l'acquittement de la participation financière prévue par l'acte constitutif.

**-Donne** mandat au Syndicat Intercommunal d'Energies, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre pour collecter les données relatives aux sites auprès du réseau gestionnaire.

- **Lance** un appel d'offre spécifique pour la période du 1/11/2014 au 1/2/2015 pour l'approvisionnement en gaz de la Trésorerie – fin de contrat au 31/10/2014.

## **Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable des Vaux du Beuvron**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après délibération,

**-Prend acte** du rapport annuel présenté,

**-Charge** Monsieur le Maire d'en assurer la mise à disposition auprès du public par son dépôt à l'accueil du secrétariat de la mairie aux heures habituelles d'ouverture.

## **Modification et diminution du montant du fonds de caisse régie des droits de place et de stationnement.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après délibération,

**-Modifie** l'article 7 de l'acte constitutif de la régie de recettes des droits de place et de stationnement fixant le fonds de caisse à 25€.

### **Travaux voirie route de Chantemerle et Gendarmerie**

M le Maire expose la nature des travaux qui font l'objet d'une commande groupée avec plusieurs communes du canton – voirie sur l'entrée du hameau de Chantemerle et à la gendarmerie (accès devant et derrière). Les dossiers sont en cours d'instruction et feront l'objet d'un choix du prestataire par le conseil municipal.

### **Travaux Eclairage Public RN 151 - CR DES PLANTES**

Le conseil municipal

► dont deux abstentions (Monsieur Fabrice BALLE signale que le montant est élevé pour 4 points d'éclairage et Florence HUBERT)

**-Accepte et autorise** Monsieur le Maire à signer le devis du 26 août 2014 - montant fixé à 35 550€ hors taxe, 42 660€ T.T.C avec **la participation communale fixée à 15 220€ .**

### **Mise en conformité électrique Trésorerie.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après délibération,

**-Accepte** les travaux de mise en conformité électrique des bâtiments du Trésor Public de Varzy,

**-Approuve** le devis de HERON Laurent 58210 VARZY dont le montant s'élève à 373,00€ hors taxe, 447,60€ TTC.

**-Autorise** Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.

### **Motion dangerosité RN151.**

Monsieur le Maire donne lecture de la réponse de la Direction des routes à son dernier courrier relatif à la part de la RN traversant le bourg – boulevard Dupin et Avenue de La Charité, avec le flux journalier de 30 000 véhicules dont 24% de poids lourds.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après délibération,

**-Adopte** la motion concernant la dangerosité.

### **Mise en conformité des paratonnerres du Château et de l'Eglise de Varzy.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après délibération

**Approuve** les devis Alpi Foudre d'un montant de :

1 858,92€ T.T.C pour la mise en conformité du paratonnerre de la Grande Aile du Château.

816,88€ TTC pour la mise en conformité du paratonnerre de l'Eglise selon NF 62305-3.

### **Questions Diverses**

Ecole maternelle. La réhabilitation des bâtiments – thermique, phonique et réaménagements nécessite la rédaction d'un cahier des charges préalable à une maîtrise d'œuvre que la municipalité sollicitera. Un groupe de travail, composé des conseillers est crée à cet effet. G NOËL, JF OCHAT, N JOUANNEAU, T GUYOT-SIONNEST sont volontaires. Ils rencontreront prochainement la communauté éducative locale – enseignants et parents d'élèves à ce sujet.

Un point d'information est fait sur le service de transport, mis en place par les services de la mairie, à destination des élèves internes depuis la gare de Cosne et La Charité sur Loire – 10 jeunes sont concernés.

M BALLE fait un point d'information sur les forêts communales – prochain marquage des parcelles dédiées aux affouagistes, travaux sylvicoles 2014 effectués et à venir.

M MILLOT fait le point des travaux réalisés par les Services Techniques cet été – remise en état du stade et ses abords, peinture du vestiaire, élagage rue du châtelet, accès à la chapelle St Lazare,... Il précise que les plaques de rues, fabriquées par la société Varzycoise FDS, seront prochainement apposées sur poteaux et façades des maisons à Fly, Charlay, Chiry et au lotissement du Châtelet – 1<sup>ère</sup> tranche.

M le Maire indique qu'une parcelle de terrain, gelée par le PLU au titre de l'extension de projets publics est à vendre. Une estimation financière de la valeur vénale actuelle, sollicitée auprès du service des Domaines est en cours.

Calendrier.

Journée portes ouvertes du club de tennis – salle polyvalente le samedi 13/9 ;

Journées du Patrimoine le dimanche 21/9 prochain ;

Rendez-vous Nivernais de la forêt et du bois « Univerbois » à Magny-Cours le 3 et 5 octobre ;

Des cours du soir d'anglais les mardis soir, organisés au 1<sup>er</sup> étage de la mairie ont repris dernièrement ;

Les incivilités constatés à la fin du mois dernier en ville – lumières sur le bas des promenades et banc détérioré près de l'église ont fait l'objet d'une plainte en gendarmerie et d'une mise en sécurité immédiate des lieux.

La séance est levée à 22 heures 15 minutes.

Le Maire,  
Gilles NOEL